

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 15 »
Un N°. . . . . 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

On écrit de Hanovre, 18 juillet:

Aussitôt que les mesures prises par S. M. contre le magistrat de la résidence eurent été connues du public, le magistrat, les représentants du peuple, ainsi qu'une grande quantité de bourgeois se rassemblèrent hier matin à l'hôtel-de-ville, et décidèrent de présenter une respectueuse adresse à S. M. pour la prier de lever la suspension prononcée contre le directeur Rumann, ou bien de ne pas, jusqu'à l'arrivée du directeur Heiliger, faire présider le collège des magistrats par un commissaire royal, vu que l'acte de constitution de la ville porte que dans le cas où le directeur de la ville et le directeur du tribunal de la ville seraient empêchés de présider le collège des magistrats, le syndic de la ville devait être appelé à ces fonctions.

Après que S. M. eut daigné répondre qu'elle recevrait la députation à 12 1/4 heures, celle-ci se rendit au palais du roi, accompagnée par une grande foule de bourgeois jusqu'aux portes du palais.

Après que S. M. eut entendu l'adresse, elle répondit qu'en sa qualité de roi elle n'avait pu prendre d'autres mesures contre le directeur de la ville; et que si l'acte de constitution de la ville contenait des prescriptions fixes dans le cas où le directeur de la ville et celui du tribunal de la ville étaient empêchés de vaquer à leurs fonctions, on pouvait s'y conformer dans cette circonstance.

La députation, après avoir entendu de la bouche de S. M. cette gracieuse résolution, retourna à l'hôtel de ville, et la communiqua aux bourgeois; dans le courant de la journée, le magistrat fit annoncer par une proclamation que S. M., sur une respectueuse pétition de la bourgeoisie, avait daigné confier au syndic de la ville Evers la direction des affaires de la ville, jusqu'à ce que M. Heiliger, directeur du tribunal de la ville, fût de retour de son voyage.

On écrit de Francfort, le 21 juillet:

Les lettres particulières de Vienne annoncent que les effets ont éprouvé une baisse de 20 fl. par pièce, à la suite de la nouvelle d'une bataille dans laquelle les Turcs auraient été complètement battus.

On écrit des frontières de Serbie, le 11 juillet:

C'est le 26 juin (5 juillet n. st.) que le prince Milan est décédé à l'âge de 20 ans. Dès le lendemain le prince Michel, qui avait suivi son père en Valachie, a été proclamé prince de Serbie. Jusqu'à la majorité de ce prince, qui est âgé de 16 ans environ, une régence gouvernera avec l'agrément du sénat.

On apprend que le prince Miloch est parti de Bucharest avec le prince Michel pour Odessa ou plutôt pour Saint-Petersbourg.

On fortifie Salonique, en Albanie et en Macédoine on a ordonné une levée de tous les jeunes gens au-dessus de 15 ans. Mais beaucoup de ces miliciens désertent dans les montagnes, d'où ils menacent la tranquillité du pays.

ANGLETERRE. — Londres, le 22 juillet.

On a procédé à l'instruction de l'affaire des individus arrêtés dans les derniers troubles. Tous ont protesté de leur innocence; mais les témoins ayant affirmé et signé leurs dépositions, les accusés ont été renvoyés en prison pour être jugés aux prochaines assises. On vient de recevoir la réponse de lord John Russell à la réclamation qui lui avait été adressée pour demander qu'il fût procédé à une enquête immédiate sur la conduite des magistrats qui, par incurie et par leur négligence, ont laissé dans la journée du 15, la vie et les propriétés des habitants livrés à la fureur de la populace.

Sa seigneurie demande que les preuves et renseignements relatifs à cette affaire soient immédiatement transmis au ministère de l'intérieur. On a jugé ce matin Williams Wilks, l'un des chefs des chartistes, pour langage séditieux. Deux témoins ayant déposé que dimanche dernier, à Holloway-Head, il avait engagé le peuple à détruire le chemin de fer et à barriquer les rues, il

a été condamné à 40 liv. sterl. d'amende pour ce dernier fait, et à 5 livres sterl. pour avoir harangué la populace dans le Bull-Ring.

La tranquillité est rétablie à Birmingham: des jugemens sévères ont été rendus contre les perturbateurs du repos public. Les émeutiers ont été condamnés à quinze et à sept ans de déportation suivant la gravité des faits dont ils ont été reconnus coupables. Les hommes condamnés à quinze années de déportation, avaient frappé de coups de poignards des agens de police.

D'après les nouvelles de Birmingham, en date d'hier, les arrestations y continuaient, plusieurs chartistes et autres avaient été interrogés et conduits en prison.

Feargus O'Connor a été reconnu coupable de calomnie par la voie de la presse contre les commissaires de la caisse des pauvres de l'Union de Westminster.

Toutes les tentatives faites pour engager les Irlandais à se joindre aux chartistes ont été inutiles. Ces Irlandais sont au nombre de 10.000 à Birmingham. Les chartistes sont exaspérés contre eux. A Stafford, les ouvriers ont cessé de travailler. Des symptômes d'agitation se manifestent aussi à Dury, Middleton et Dudley.

Un grand nombre d'anciens membres de l'union politique et commerciale se sont adressés à M. Th. Attwood, le priant de se mettre avec ses frères à la tête du peuple, pour cimenter la réconciliation parmi les différentes classes des habitants de Birmingham. M. Attwood a répondu qu'il ne croit pas prudent de le faire dans l'état d'agitation qui règne à présent dans les esprits.

Mercredi, vendredi et samedi, les chartistes ont tenu plusieurs réunions dans leurs sections. On s'attend à de nouvelles tentatives d'incendie pour les premiers jours de la semaine. Ils ont décidé qu'on ne résisterait pas à la force armée, et qu'on se pourvoierait de voitures légères pour fuir dans toutes les directions.

On écrit de Lisbonne, le 15 août:

Le projet de loi qui autorise le gouvernement à lever l'emprunt de 1400 contos de reis a été adopté sans opposition par le sénat, et sanctionné par la reine le surlendemain. La négociation en est déjà très-avancée. Il sera fourni en partie par la banque de Lisbonne et en partie par un petit nombre de capitalistes bien connus.

Le comité des finances a fait son rapport sur la proposition du gouvernement relativement au paiement des intérêts de la dette étrangère, et si l'opinion de la majorité de la chambre reste telle qu'elle est en ce moment, elle sera adoptée.

On écrit de Rio-Janeiro, le 17 mai:

Les derniers arrivages de Rio de la Plata ont démenti ce qui avait été dit relativement à un arrangement que ferait le capitaine Nicholson, pour terminer le différend entre la France et Buenos-Ayres. Le résultat de la guerre contre le Pérou et la Bolivie a tellement enflé l'orgueil du général Rosas, président du gouvernement argentin, que, loin de faire un paiement aux Français, il demande deux millions pour les dommages essayés par le commerce de Buenos-Ayres par suite du blocus illégal qu'ont formé les Français.

FRANCE. — Paris, le 23 Juillet.

Ce matin, à dix heures 25 minutes, M. le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, entré au ministère des affaires étrangères où il a eu une longue conférence avec M. le président du conseil des ministres. Le maréchal Soult a aussi reçu, quelque temps après, la visite de lord Granville, ambassadeur d'Angleterre.

Le contre-amiral Dupotet est nommé commandant l'escadre de blocus devant Buenos-Ayres, en remplacement de M. le contre-amiral Leblanc.

M. le duc de Nemours est arrivé le 15 à Bagères, où

il s'est rendu à franc-étrier par Barèges, le Tourmalet et Grippes.

La chambre des députés, au commencement de sa séance de ce jour, a entendu les conclusions du rapport de la commission sur le chiffre de 44 millions demandés par le gouvernement pour achèvement de travaux dans dix-huit ports. La commission est d'avis de n'accorder que 40 millions, mais pour 17 ports seulement. Le colonel Paixhans a été l'organe de la commission.

Le gouvernement, dit-il, vous demande un crédit de 44 millions pour les travaux à faire dans 18 ports. La commission vous propose d'accorder 40 millions pour 17 ports. Je ne vous proposerai pas de repousser complètement la demande du gouvernement, mais je pense que vous devez restreindre même la proposition de la commission. L'orateur motive son avis sur la multiplicité des travaux déjà entrepris, sur la nécessité de diminuer les dépenses. Nous avons déjà le grand livre des dettes de la guerre, on nous demande d'ouvrir un grand livre des dettes de la paix. Des travaux sont suivis dans 50 ports à la fois, et la dépense ne sera pas moindre de 200 millions. Plusieurs de ces travaux ne sont pas indispensables; d'autres peuvent être ajournés. On a trop l'habitude en France d'entreprendre tout simultanément en faits de travaux publics et de ne rien achever.

La loi des ports, amendée par la commission, a été adoptée à peu près sans discussion.

Les journaux de Londres ont annoncé le départ du docteur Bowring pour Berlin, où il doit suivre les travaux de la ligne commerciale germanique. On dit que le gouvernement se propose d'y envoyer, de son côté, un représentant pour y défendre les intérêts français et empêcher qu'ils ne soient sacrifiés à ceux des puissances d'outre-Rhin qui sont entrées dans cette confédération commerciale.

Les eaux de Plombières ont repris, cette année, la faveur dont elles jouissaient autrefois. Nous avons annoncé hier le départ de MM. Molé et Montalivet; on parle aujourd'hui de celui de MM. Barthe et Martin (du nord). Cette réunion fortuite de quatre des anciens membres du 15 avril, surtout après l'anathème que le Journal des Débats vient de lancer contre le cabinet actuel, était aujourd'hui le sujet de plusieurs conversations dans les couloirs de la chambre et dans la salle des conférences.

M. Thiers est attendu prochainement à Paris.

La statue d'Armand Carrel a été placée aujourd'hui sur sa base, dans le cimetière de Saint-Mandé, c'est demain mercredi à 11 heures que les amis du célèbre journaliste en feront l'inauguration.

Le château de Labrède, près de Bordeaux, qui a été la demeure de Montesquieu, et qui depuis la mort de cet illustre écrivain était resté la propriété de sa famille, vient, dit-on, d'être acheté par M. le duc d'Orléans, au prix de 800,000 fr. Ce château dont la construction remonte au 16<sup>e</sup> siècle est l'objet de la curiosité de tous les étrangers qui passent à Bordeaux. Il se trouve absolument dans le même état qu'à la mort de Montesquieu. La chambre et le cabinet de travail de l'auteur de l'Esprit des lois ont été conservés avec un soin religieux.

Nous lisons dans le Journal du Havre du 22:

Le navire l'Olympio, arrivé ce matin dans notre port, nous apporte des nouvelles de Cayenne du 30 mai:

Un événement malheureux venait de se passer dans la rade. La grande chaloupe du brick de l'état le Bisson, ayant à bord le commandant avec quatorze hommes de l'équipage, a chaviré. Huit personnes, parmi lesquelles il faut malheureusement compter le commandant, ont péri.

Le jury d'expropriation du département de la Seine vient de prendre une délibération qu'il est important de signaler. Deux propriétaires expropriés par la ville de Paris pour le percement de la rue de Chabannais sur la rue Richelieu, réclamaient une indemnité de 72,000 fr. pour la douzième partie de la propriété que la rue nouvelle devait occuper. La ville de Pa-

Feuilleton.

LA MAISON DE LA RUE D'ENFER.

Suite. — (Voir le politique du 24)

Le lendemain du jour où Frédéric Garnier s'était trouvé le témoin de la scène que nous avons racontée, les journaux annoncèrent que le cadavre d'un jeune homme dont on ne connaissait ni le pays ni le nom avait été trouvé dans le jardin du Luxembourg.

Le jeune peintre espéra en vain de plus amples renseignements; cette affaire parut bientôt oubliée.

Mais elle avait laissée dans l'âme du jeune homme un souvenir profond. Jusqu'alors il avait séparé le monde des livres du monde pratique, et n'avait regardé comme possibles que les faits vulgaires qui se répétaient chaque jour. Ce fut pour lui un nouvel aspect de l'existence, une réapparition de l'extraordinaire dans ce monde qu'il avait cru soumis aux seuls calculs de la nécessité ou de l'habitude.

Or, une fois cette porte ouverte, tous les rêves de son imagination prirent leur volée. Dès qu'il put croire au romanesque, il ne voulut plus songer à rien d'ordinaire; converti au culte du merveilleux, il y porta toute la ferveur d'un nouveau fidèle, et rappela à lui toutes les chimères qui l'avaient charmé au collège, alors que ses nuits se passaient à lire à la lueur d'une lampe soigneusement cachée.

Il lui sembla impossible que l'aventure dans laquelle il avait été acteur en restât là; c'était, à ses yeux, le commencement d'un livre qu'il se mit à continuer en imagination, bâtissant dans le vide de longs drames dont il faisait le dénouement heureux ou terrible selon l'humeur du jour.

Du reste, cette crise poétique releva son ame abattue; c'était, après tout, l'espérance qui revenait au logis, déguisée en héroïne de roman. Frédéric reprit avec courage ses travaux, sûr que quelque grand changement se préparait dans sa destinée.

L'événement ne tarda pas à justifier ses prévisions.

Un matin, qu'il travaillait avec ardeur à un tableau, Leblanc arriva, accompagné d'un visiteur que Garnier n'avait jamais vu.

Ne le dérange pas, s'écria le médecin en entrant; c'est devant sa toile qu'il faut voir un peintre. Je te présente M. Vertman, de Munich.

Frédéric embarrassé, salua.

Un admirateur enthousiaste de ton talent!

Frédéric plus embarrassé salua de nouveau.

Un amateur dont tu as dû entendre citer la galerie.

Frédéric salua une troisième fois.

Pendant tout ce temps, M. Vertman était demeuré debout et appuyé sur sa canne, dans l'attitude d'un chevalier qui attend une toïte. Garnier l'engagea à s'asseoir; mais l'Allemand jeta les yeux autour de lui et s'arrêta devant les deux paysages que Frédéric regardait comme ses deux meilleures peintures. Après les avoir examinés assez long-temps, il se détourna vers le jeune peintre.

Cela est-il vendu?... demanda-t-il.

Non, monsieur.

J'en offre cent louis.

Frédéric leva brusquement la tête.

Pouvez-vous les donner à ce prix?

Sans doute.

Vertman tira son portefeuille.

Je les ferai prendre aujourd'hui, dit-il, en remettant à Garnier la somme proposée.

Celui-ci regarda Leblanc pour savoir s'il n'était point victime d'une mystification, mais Leblanc semblait aussi étonné que lui.

Je voudrais avoir également de vous, reprit l'Allemand, quatre vues de Rome, mais prises sur les lieux. Avez-vous vu l'Italie?

Je la verrai sous peu, monsieur.

Vertman rouvrit son portefeuille.

Je payerai mille francs chaque tableau, dit-il.

Et il présenta à Garnier deux billets de banque. Garnier voulut refuser.

Ce sont les arrhes, dit l'Allemand. J'ai toujours eu l'habitude de m'assurer ainsi les œuvres que je commandais.

Le jeune peintre fut obligé de se conformer à cet usage et d'accepter l'argent. Il signa un reçu à M. Vertman, qui prit congé de lui presque aussitôt. A peine fut-il parti, que Frédéric sauta au cou de Leblanc.

J'irai en Italie! j'irai en Italie! Comment! s'écria-t-il, je pourrai voir les fresques de Raphaël et de Michel-Ange!... Regarde! je suis riche; j'ai là de quoi attendre, de quoi devenir peintre!...

Il agitait ses billets de banque comme des castagnettes, et dansait autour de son atelier en renversant les tabourets.

Et dire, ajouta-t-il tout-à-coup, que le bonheur, la gloire, tout, enfin, peut dépendre de quelques chiffons de papier comme ceux-ci!... Penser qu'avec 4,500 francs on peut faire un grand homme!... Oh! mes beaux billets de banque, mes protecteurs, mes bons génies, mes dieux!... Et il les embrassait.

Honnête M. Vertman! et moi qui ne pouvais pas souffrir les Allemands! la première nation du monde pour acheter des tableaux!... Désormais je veux faire ma prière, les yeux tournés vers le Rhin, comme les vrais croyants vers la Mecque; je veux apprendre à fumer et à aimer la choucroute!... Mais où diable, Leblanc, as-tu délégué ce vertueux amateur?

Mon Dieu, un hasard... je l'ai rencontré à l'Odéon; nous avons parlé art, je l'ai cité: il avait vu des toiles de toi chez les marchands, et il m'a demandé à te voir.

Merci: c'est toi qui a ouvert ma porte à la bonne fortune; tu m'as été mon Mercure! je veux te peindre en gilet de flanelle, le caducée à la main et les ailes rivées aux talons de tes bottes.

Tu deviens fou...

De joie, c'est possible; quand on n'en a pas l'habitude!... A propos tu restes avec moi!... Je ne veux pas que ce jour finisse comme un jour ordinaire; nous dînerons chez Véry, et je te loue une loge à l'Opéra.

Tu ferais mieux de te faire soigner, et de boire de la tisane de laitue!

Eh! au nom de Dieu, laisse-moi le temps de cuver ma joie; tu ne comprends pas que je jouais mon avenir contre le diable, et que je viens de gagner la partie. Aujourd'hui, vois-tu, j'ai foi en moi; je me sens fort, puissant; le roi de France ne me viens pas au coude. Partons, je vais acheter une boîte de voyage, un chapeau de paille et un passeport.

Cinq jours après, Frédéric Garnier était sur la route de Marseille, où il allait s'embarquer pour l'Italie; sa folle joie s'était calmée; il en avait pris possession, et un sentiment de bonheur grave s'en avait pris la place. Prés de voir les chefs-d'œuvre dont la pensée avait occupé si longtemps ses rêves d'artiste, il éprouvait une sorte de sentiment inquiet comparable à celui de la jeune fille qui marche vers l'autel où l'attend son fiancé. Aussi lorsqu'on lui montra Gènes sortant des brumes du matin, ne put-il retenir un cri: l'Italie était enfin devant lui!

ris soutenait que le résultat, devant être de mettre ces maisons en façade sur une rue importante la plus-value dépassait l'indemnité qui pouvait être due. Le jury a adopté ce système, et il a déclaré qu'en raison de la plus-value il n'était dû aucune indemnité pour la portion expropriée.

Voici les réflexions faites par les journaux, sur la défaite de l'armée turque ;

Méhémet-Ali est vraiment protégé par la destinée. Presque dans la même semaine, il voit disparaître, lui courbé par l'âge, son rival beaucoup plus jeune, et périr l'armée réunie avec tant de peines et de soins pour lui disputer son pouvoir. Ces deux événements arrivés coup sur coup ont une haute gravité ; l'un est le complément de l'autre, et bien certainement, aux yeux de ces peuples essentiellement fatalistes de l'Orient, ils paraîtront comme une sanction définitive des prétentions du pacha, comme l'arrêt de Dieu lui-même.

Ajoutons qu'avant d'en venir aux mains, Méhémet-Ali a su mettre de son côté les apparences de la modération. On a vu ses lettres à Ibrahim ; on a vu avec quel soin il lui recommande de ne pas prendre l'initiative de l'agression ; on a vu avec quel empressement il a accepté la médiation française ; on a vu enfin que lorsqu'il a donné l'ordre à Ibrahim d'attaquer, l'armée turque avait déjà commencé les hostilités en s'emparant de plusieurs villages syriens et en fomentant la révolte autour de l'armée égyptienne. Cette modération, il faut le reconnaître, ajoute encore à l'éclat de sa victoire. Il a le droit et le fait pour lui. C'est beaucoup.

La question est maintenant de savoir quelles seront les conséquences de cette bataille. Elles pouvaient être immenses si Mahmoud eût vécu, car nul doute que dans le premier moment d'irritation il n'eût invoqué le secours de la Russie. Maintenant il n'en saurait être ainsi : d'abord parce qu'Ibrahim n'a pas poursuivi l'armée ottomane ; en second lieu parce que le général turc aura reçu, peu de jours après l'événement, le contre-ordre qui lui a été expédié le 28 par le divan. Les deux armées resteront donc en présence comme avant la bataille, qui aura servi toutefois à faire mieux comprendre aux puissances la nécessité de régler définitivement la position de Méhémet. Le canon de Nézib n'est-il pas une proclamation d'indépendance ? Mais il s'agit de savoir dans quelles limites la souveraineté de Méhémet sera renfermée. Comprendra-t-elle seulement l'Égypte ? S'étendra-t-elle à la Syrie ou à une partie seulement de la Syrie ? Ce qui importe avant tout, c'est d'ôter à la Russie tout prétexte d'intervention exclusive dans cette question qui est devenue européenne. (Siècle.)

La victoire d'Ibrahim est un fait immense, et l'amiral Rousin, qui ne s'était jamais trompé sur la faiblesse de l'armée turque, avait tout fait pour empêcher le choc. Mais cette victoire est-elle une conclusion, est-elle un point de départ ? C'est la conduite de la Russie qui le décidera. (Commerce.)

La nouvelle de la victoire remportée par Ibrahim le 25 juin, nous étant parvenue le même jour d'Alexandrie et de Constantinople à la fois, on doit la tenir pour certaine.

Nézib, où s'est livrée la bataille, est situé entre Bir et Ain-Tab, à quatre lieues de Bir et à vingt-cinq lieues au nord-est d'Alep, sur la rive droite ou rive syrienne de l'Euphrate. Il paraît que l'armée ottomane a éprouvé une déroute complète, puisque le général égyptien l'a fait pousser jusqu'à Orfa, qui est à quinze lieues de Bir, de l'autre côté de l'Euphrate, et qu'il compte prendre bientôt possession de Diarbékir, à quarante lieues au-delà.

D'après les correspondances d'Orient, on avait mieux auguré de la nouvelle armée turque. On vantait l'énergie guerrière d'Hafiz pacha, on croyait que sa vigueur, sa ténacité balanceraient le génie impétueux d'Ibrahim. On ajoutait d'ailleurs qu'il avait pris le soin tout nouveau pour un général turc de retrancher son camp sur les positions de Nézib, pour balancer l'inconvénient d'avoir une rivière à dos.

Sans doute il n'en était rien, et les Turcs, tout en faisant l'exercice à l'euro-péenne, ont conservé les habitudes vicieuses de leurs camps mal assés et mal gardés, puisqu'il a suffi de deux heures de combat et de quelque mouvement stratégique d'Ibrahim pour les culbuter. La tente du général en chef et le parc d'artillerie tombés au pouvoir d'Ibrahim constituent un résultat décisif.

On n'annonce pas que les Egyptiens aient fait beaucoup de prisonniers. Sans doute les vaincus ont pu faire aisément retraite par les gués de l'Euphrate, dont les eaux ne doivent pas être élevées dans cette saison. Mais on a lieu de s'étonner que le séraskier turc n'ait pas pu rallier ses troupes à Bir, forte position qui domine le passage du fleuve. Il a été question d'un camp de

Il visita successivement Florence, Pise, Naples, Venise et Rome; retrouvant partout dans les musées, dans les églises, dans la campagne, dans l'air, les sublimes traditions de l'art. Les premiers mois de son voyage furent consacrés à l'admiration; mais bientôt le besoin d'imiter le saisit au milieu de ces œuvres de choix et de cette nature d'élite; il se mit à peindre, et s'aperçut de l'influence que l'aspect du beau avait déjà exercée sur lui. Son œil était devenu plus intelligent, sa main plus ferme; je ne sais quelle incarnation de tout ce qui l'entourait l'avait pénétré à son insu; il acheva en trois mois un tableau plus important que tous ceux qu'il avait essayés jusqu'alors, et l'expédia en France pour l'exposition qui allait s'ouvrir.

Bien qu'il sentit vivement tout ce qui manquait à son œuvre, il espérait qu'elle serait remarquée, et lui vaudrait quelques encouragements. Il attendit donc avec une fiévreuse impatience l'ouverture de cette espèce de concours où le public était appelé à juger. Il reçut enfin de Leblanc, la lettre suivante :

« Voilà huit jours que les galeries sont ouvertes; mais avant de t'écrire, j'ai voulu savoir ce que le public déciderait de ton œuvre.

« Sois heureux, frère, le public t'a compris! le génie a forcé l'ignorance elle-même à l'admiration.

« Frère, bénie soit la mère qui t'a donné le jour, car la patrie lui devra une de ses gloires, et son fils sera grand parmi les hommes.

« Déjà une acclamation unanime s'élève sur ton passage; monte au Capitole, triomphateur, sans l'occuper des injures que quelques soldats ivres chantent à la suite de ton char!

« Adieu, te voilà victorieux et tout puissant; mais n'oublie point, César, que le premier j'ai su découvrir l'auréole autour de ton front!

« Henri LEBLANC. »

« Post-scriptum. — N'oublie pas de m'expédier, par Livourne, les cordes de violon et la pâte de macaroni que je t'ai demandées. »

Sauf le post-scriptum, qui était fort clair, Frédéric ne comprit pas grand-chose à ce que lui écrivait son romantique ami. Il s'aperçut seulement, à la ponctuation étrange de sa lettre, divisée en vers comme un épître aux Corinthiens, que Leblanc venait de lire le *Dernier jour d'un condamné* et donnait pour le moment dans le dithyrambe.

Par bonheur, quelques autres lettres d'un style moins élevé et les jour-

naux qu'il reçut lui confirmèrent le succès métaphoriquement annoncé par Henri. Il apprit que son tableau l'avait placé, d'un seul coup, à côté des maîtres les plus illustres et avait suffi pour rendre son nom populaire! Le prix élevé qui lui fut proposé et les demandes qui lui arrivèrent de toutes parts achevèrent de le persuader.

Frédéric ne se sentit point étourdi, mais fortifié d'un succès aussi subit. Les ames bien faites savent tout supporter, même la prospérité. Il comprit que sa célébrité précoce n'ajoutait rien à son talent et lui imposait de nouveaux devoirs; il se promit en conséquence, de se montrer d'autant plus sévère envers lui-même, que le public serait plus indulgent, et de faire en sorte de mériter toujours plus qu'il ne lui serait accordé. Mais il ne se laissa point aveugler par l'orgueil; il acquit une juste confiance en lui-même et s'avoua sa force qu'il avait jusqu'alors discutée.

Après avoir achevé d'étudier l'Italie, il résolut de revenir en France, où l'appelaient sa réputation nouvelle et des travaux importants qu'il avait acceptés. Il remonta donc jusqu'à Milan et entra en Suisse pour gagner le Rhin vers Bâle, puis Paris.

Il s'attendait à de sublimes spectacles, à de puissantes et douces émotions; il espérait trouver dans ces nids d'aigle de vrais descendants de Guillaume Tell... il ne vit que de petits peuples sur de grandes montagnes, et la sublime opulence de la création faisant honte à l'avaricieuse rapacité des hommes! La Suisse qu'il avait espérée n'existait plus; celle qu'il parcourut n'était qu'un panorama magique où l'on payait tout, depuis le fromage des chalets jusqu'aux avalanches des montagnes; depuis la bonne mine de la fille d'auberge jusqu'au point de vue de la cascade. Partout il lui sembla contempler de gigantesques décorations peintes par quelque Titan, élève de Daguerre, pour l'amusement des touristes.

A peine s'il put rencontrer de loin en loin quelque ravine oubliée sous les pins, quelque mer de glace hors de la route des voitures, quelques lacs encadrés de pitons bleuâtres, au bord desquels il lui fut permis de s'asseoir et de peindre sans craindre l'arrivée d'un Anglais en blouse grise; car depuis quinze ans les Anglais se sont abattus sur la Suisse comme les sauterelles sur les plaines des Pharaons, avec cette différence pourtant que les sauterelles dévoraient l'Égypte, et que c'est la Suisse qui dévore les Anglais; vous les couvrez depuis Sion jusqu'à Berne. Partout où vous apercevez quelqu'un qui

réserve à Malatia, de l'autre côté du mont Taurus. Si ce camp n'est pas convenablement retranché, on si le corps de réserve ne fait pas meilleure résistance que le corps d'invasion en Syrie, le séraskier sera obligé de se retirer sur la route d'Erzeroum dans l'Arménie, ou sur celle de Sivas dans l'Anatolie.

La ville de Diarbékir, dont Ibrahim compte s'emparer, et où il a promis de s'arrêter, est située sur le Tigre, à peu de distance des sources de ce fleuve. On y va d'Alep par Bir et Semisat, sur la rive droite de l'Euphrate. La dépêche nous annonce qu'après avoir lancé un corps d'armée à la poursuite des Ottomans, Ibrahim est rentré à Ain-Tab. De là il va sans doute compléter son opération offensive, dont le but était de dégager les frontières syriennes et leurs abords, en repoussant les Ottomans de Marasch et de El-Bostan. L'occupation de ces deux points complètera la sécurité de la Syrie du côté du Nord.

Malatia et Semisat font partie du pachalik de Marasch. Ainsi échelonné sur la route de Marasch à Malatia, sur celle de Malatia à Diarbékir et sur la ligne du haut Tigre, Ibrahim n'occuperait que le Kurdistan méridional, laissant toute l'Arménie et toute l'Asie-Mineure aux Ottomans, et il attendrait dans ces positions que le divan de Constantinople voudrait bien conclure un traité définitif avec le gouvernement égyptien.

Sur la route de Constantinople par Adana et Konia, il ne s'est rien passé et il ne se passera rien, puisque Méhémet-Ali a interdit à son fils de franchir le Bogaz ou défilé de Kulek, situé en avant d'Adana. On peut désormais se représenter, en consultant la carte, la valeur du mouvement de l'armée égyptienne en avant, et les limites dans lesquels Ibrahim se renfermera. L'Asie-Mineure n'est pas compromise, et Constantinople encore moins, Méhémet-Ali n'ayant aucun intérêt à étendre ses conquêtes de ce côté, ni à mécontenter les puissances de l'Europe en fournissant aux Russes un prétexte d'intervention armée.

Tout en approuvant les efforts de la diplomatie pour empêcher une collision, efforts que la passion du sultan Mahmoud a rendus vains, on ne peut s'empêcher d'applaudir à cette courageuse résolution de tenter le sort des armes pour reconquérir la Syrie. Malgré une première défaite, sans doute l'armée ottomane va se rallier sur ses réserves que l'on dit nombreuses, et sans doute le séraskier saura disputer le passage dans quelque position formidable.

Il a fallu en 1852 les trois victoires de Homs, de Beilan et de Konia pour donner la Syrie à Ibrahim. Il lui en faudra peut-être autant cette année pour consolider sa conquête, et la fortune des armes est changeante. Mais si la supériorité d'Ibrahim et de son armée est constatée de nouveau à la face du monde, si la victoire se prononce encore pour l'Égypte, ne serait-il pas plus sage à la Porte-Ottomane de céder enfin aux arrêts redoublés de la fatalité. (Journal des Débats.)

#### NOUVELLES D'ESPAGNE.

Bayonne, 19 juillet.

Une bataille a été livrée le 15 dans la Solona : une lettre d'Arantz, en date du 16, contient sur cette affaire des détails que nous nous empressons de donner, en faisant remarquer que ces nouvelles nous parviennent par voie carliste; voici cette lettre : « Affaire du 15 juillet 1859, dans les champs d'Allo (Navarre) : »

« Nous nous attendions depuis long-temps à voir les chrétiens venir attaquer Allo et incendier ses champs, ce matin, de bonne heure ayant réuni toutes leurs forces et les batteries anglaises et de Montagne, ils ont entrepris un mouvement dans cette direction, mais le courage et le sang-froid du 2<sup>e</sup> bataillon et de la colonne volante de don Alonzo (curé d'Allo) chargé de la défense du village ont forcé l'ennemi à se replier sur la plaine. Là un feu de guerillas s'ouvrit et il ne tarda pas à se généraliser. Notre brave général observant que Diego Leon incendiait les champs couverts d'abondantes moissons, et résolu de s'opposer aux horribles dévastations de ce Vandale, fit avancer dans la plaine les troupes sous ses ordres, bien qu'elles dussent subir des charges d'une nombreuse cavalerie, mais bientôt notre cavalerie numériquement inférieure, fit reculer la cavalerie ennemie.

Cependant cette dernière, renforcée par les escadrons frais, parvint à s'avancer jusque dans les vignes et les oliviers; là elle se trouva inopinément à portée de pistolet des compagnies qui y avaient été placées d'avance par prévision, et elle y fut fusillée à bout portant, mise en désordre et poursuivie à la course. Cette arme a beaucoup souffert; un grand nombre de cadavres sont restés sur le terrain et sont tombés en notre pouvoir, et plus de 100 chevaux ont été mis hors de combat, 14 autres en bon état sont tombés en notre pouvoir. L'affaire a duré jusqu'à 2 heures de l'après-midi et alors l'ennemi a effectué sa retraite

sur Iesma et Los Arcos. L'intrepidité de nos troupes a sauvé de l'incendie une quantité considérable de nos maisons. Notre perte est de 80 à 100 hommes hors de combat.

« Hauts et puissans seigneurs, le roi m'a imposé la tâche honorable de me rendre aujourd'hui dans votre assemblée, pour déclarer en son nom, que la session actuelle de V. H. P. est terminée.

« Le roi a suivi avec intérêt le cours de vos importants travaux, et reconnaît avec satisfaction le zèle et la modération, par lesquels vos délibérations se sont signalées, la confiance avec laquelle les propositions du gouvernement ont été reçues, et le concours qu'il a trouvé auprès de vous.

« Ainsi, par les différentes lois, terminées pendant la session, on a entr'autres fourni aux régimes une nouvelle garantie, pour l'application régulière du droit; ordonné une amélioration nécessaire dans le système monétaire; fourni l'espoir fondé de la réalisation d'une entreprise grande et utile, devant laquelle les générations qui nous ont précédé ont reculé, à diverses reprises; on a assuré la marche régulière du service public; continué à affermir le crédit de l'état, et pourvu aux ressources extraordinaires qui accompagnaient nécessairement cet état de choses.

« Pour satisfaire à ce que prescrit l'art 125 de la loi fondamentale, le roi a fait proposer à V. H. P. les projets de loi sur la fixation de la première section des évaluations suivantes des dépenses de l'état, et des moyens pour y faire face. S. M. ayant aperçu dans les observations des sections de la 2<sup>e</sup> chambre des états-généraux quelles étaient les opinions et les desirs de V. H. P. pour différer l'examen de cette affaire à un temps où la position politique et les dispositions qui s'y rattachent auraient acquis plus de clarté et de fixité, a pensé ne pas devoir insister pour que cette affaire soit terminée pendant la session actuelle, et, en laissant un délai suffisant pour l'examen général, elle a cru devoir prendre en mûre considération, les moyens de faire dans la prochaine réunion des états-généraux les propositions nécessaires pour assurer, en attendant, le service pour l'année 1840.

« Le mariage que vient de conclure le petit-fils bien-aimé du roi, avec une princesse de la maison royale de Wurtemberg, couronne l'espoir de la haute dynastie qui nous gouverne. L'auguste couple, arrivé parmi nous, a été accueilli partout par des preuves évidentes d'amour et de respect.

« Ainsi, le temps qu'occupe votre session actuelle a été marqué par un événement qui a rempli de joie tous les cœurs.

« Au nom du roi, je déclare close la session actuelle des états-généraux. »

Après ce discours l'assemblée se sépare.

On nous écrit de Luxembourg, le 21 juillet.

Les commissaires pour la délimitation territoriale ont tenu hier une première séance qui a duré très-longtemps, et dans laquelle la question de Martelange a été traitée. Dès qu'on sera d'accord sur ce point, les autres travaux pourront marcher sans difficulté et être promptement conduits à leur fin.

M. Stiff, commissaire royal à Luxembourg, a donné hier un dîner aux deux commissaires. Cet estimable fonctionnaire, qui s'est concilié l'estime des Luxembourgeois de tous les rangs, visitera incessamment toutes les communes qui sont maintenant rentrées sous la domination grand-ducale. (Avondbode.)

On écrit de Rotterdam au *Handelsblad* que la prolongation du séjour du prince de Capino en Néerlande se rattache à l'intention qu'a ce prince d'exposer en vente sa superbe bibliothèque et ses riches collections d'antiquités et de raretés provenant entr'autres de fouilles faites à Herculaneum et Pompéi. Il s'est procuré un local sur un des quais de ladite ville, où il a arrangé ces collections dont il a ouvert l'accès aux notables de la ville et aux amateurs.

On lit dans le *Standard* :

« Hier matin, 19, est arrivé dans le bassin de Ste.-Catherine un véritable vampire. La foule s'est aussitôt portée vers le navire

mange, consultez un *Guide du voyageur*, vous pouvez chanter le *God, save the queen* avec l'assurance d'être compris.

Frédéric Garnier arriva donc à Bâle, un mois après son départ de Milan, ayant vu plus d'Anglais que de glaciers, fatigué de favoris blonds et de voiles verts, et prêt à chanter avec les jeunes premiers de M. Scribe :

Je suis français, mon pays avant tout.

Au moment de son arrivée, il y avait grande foule à Bâle pour les élections; les étrangers affluèrent d'Alsace et d'Allemagne, si bien que toutes les auberges étaient pleines. Frédéric sollicita vainement de dix hôteliers une de ces couchettes de plumes ornées de deux serviettes auxquelles on donne le nom de lit en Suisse; il fut partout repoussé, et il ne lui resta plus à visiter que les *Trois Rois*, hôtel en renom où il avait moins de chances que partout ailleurs de trouver un gîte; aussi ne prit-il point la peine de descendre de son voiture; il se contenta de l'arrêter devant la porte, et selon l'usage suisse, l'hôtelier accourut.

— Un lit, demanda Garnier.

— Je n'en ai plus, monsieur.

— Au diable les auberges et les élections! Alors je dine et je continue jusqu'à Saint-Louis.

— Vous allez être servi.

Frédéric se prépara à descendre du voiture; ses yeux, en se levant, tombèrent sur un voyageur debout à la porte de l'hôtel, et qui causait avec une dame voilée; c'était M. Vertman! il laissa échapper une exclamation de surprise et fit un geste; mais au même instant la femme voilée rentra vivement en entraînant son interlocuteur.

Frédéric se hâta de régler avec le cocher et entra dans la salle des voyageurs pour les rejoindre. Il y avait beaucoup de monde. Il chercha quelque temps inutilement; enfin il rencontra l'hôtelier et lui demanda M. Vertman.

— Il est parti, monsieur.

— Parti?

— Il y a quelques minutes à peine.

— Et où va-t-il?

— A Baden.

— Il était ici depuis long-temps?

— Depuis deux jours seulement. J'ignorais qu'il dût quitter Bâle aujourd'hui.

à bord duquel se trouvait cet animal extraordinaire sur lequel existent tant de traditions effrayantes. On l'a transporté dans les jardins de Surrey, où il doit rester. On n'avait pas encore vu un animal de cette famille vivant en Angleterre : il est de l'espèce de Sumatra.

» L'aspect du vampire est hideux, et il justifie parfaitement le surnom que Linnée lui avait assigné : *Vespertilio spectrum*. Il reste constamment suspendu au haut de sa cage par les énormes griffes qui garnissent le bout de ses ailes. Il laisse pendre sa tête, dans laquelle on voit rouler ses yeux d'un éclat extrême. Dazara, célèbre naturaliste, prétend que le vampire attaque les chevaux, les mulets, les ânes. L'animal qu'il touche meurt ordinairement de la gangrène. Le même naturaliste dit avoir été quelquefois, pendant son sommeil dans la campagne, saigné par ce chirurgien improvisé. On ne sent pas la blessure au moment où elle est faite, parce que le vampire suce doucement le sang des vaisseaux capillaires de la peau sans attaquer les veines et les artères; et, pendant qu'il suce sa victime, il l'endort par le frottement de ses ailes.

**BELGIQUE. — Bruxelles, le 24 juillet.**

M. de Latouche, attaché à la légation belge près la cour de Madrid, est arrivé à Bruxelles il y a deux jours. Plusieurs journaux prétendent qu'il était porteur d'une convention commerciale conclue entre la Belgique et l'Espagne. Ce fait est inexact, et nous avons déjà dit en une autre occasion, qu'il n'y avait point de convention de ce genre entre les deux pays.

M. de Latouche était porteur tout simplement de la ratification donnée par le cabinet de Madrid, à la convention abolitive du droit d'aubaine, déjà ratifiée par le gouvernement belge, lors du dernier séjour à Bruxelles, de M. le comte de Lalaing, notre chargé d'affaires auprès du gouvernement espagnol. (Ind.)

— On annonce comme devant paraître prochainement un arrêté royal portant beaucoup de promotions militaires dans l'ordre Léopold.

**Bruxelles, le 24 juillet.** — (5 heures.) Tous les cours sont faibles avec si peu de transactions que l'on peut dire : bourse nulle. Les commentaires politiques transent sur les affaires de l'Orient.

Fonds de l'Etat : dette active 2 1/2 p. c. 55 5/4, 5 p. c. 101 1/2, 4 p. c. 91 7/8, 5 p. c. 71 P. Société Générale titres en nom R. 760 P. Société de Mutualité 1055 75 (105 5/8) A., 1055 (105 1/2) P. Canal de la Sambre à l'Oise 900 (90). Société de commerce 1175 (117 1/2) P.

L'actif espagnol a suivi l'impulsion générale ou mieux a suivi la répulsion cotée 18 1/4 P. 18 1/8 A. on n'a rien fait.

**MARCHÉS DES HUILES ET GRAINES.**

L'huile de colza au comptant aux prix co-és avec quelques affaires, à terme peu d'affaires; huile de lin faible. Les tourteaux tiennent prix; la graine de colza se vendait très lentement, et a fléchi à la fin du marché. Ancers, deux heures 5/4. — Par Voie Télégraphique. — Ardoin 18 5/16.

**LIÈGE, LE 25 JUILLET.**

Le feu s'est manifesté de nouveau, hier, vers 11 heures 1/2 du soir, rue Lulay, dans deux bâtiments que l'on était parvenu à préserver pendant la nuit du 22 au 25. Il a éclaté d'abord dans un dépôt considérable de planches qui existait au grenier et a gagné ensuite la toiture et le dernier étage des deux maisons, lesquelles sont devenues un vaste brasier qui a excité les craintes les plus vives pour toute la rue. Les habitations brûlées appartiennent au sieur Castermans, entrepreneur des travaux; elles étaient assurées, de même que les meubles et marchandises du propriétaire. Beaucoup de maisons voisines ont souffert; mais on déplore surtout les pertes essayées par les familles indigentes qui les occupaient; ces pertes consistent en meubles et effets d'habillement consommés par les flammes, ou gâtés par les eaux versées sur le foyer de l'incendie. On espère que la charité publique viendra au secours de ces malheureux.

Jusqu'à présent la cause de ce sinistre est encore un mystère; nous savons que l'autorité avait fait inspecter les bâtiments qui avaient été brûlés dans la nuit du 22 au 25. Il est présumable qu'il ne devait plus y exister aucun danger de feu. Attendons l'enquête qui sera bien certainement ordonnée pour faire connaître la vérité.

Beaucoup de gens appartenant à toutes les classes de la société ont encore fait preuve, dans cette circonstance, d'un généreux dévouement et affronté les plus grands dangers; nous voudrions les connaître tous afin de signaler leurs noms; mais nous ne pouvons mentionner que les personnes qui nous sont renseignées par des témoins oculaires. On cite particulièrement : MM. Verlin, lieutenant garde-magasin au 19<sup>e</sup> de réserve; — Habrame, Jean, journalier; — Cremetti, lithographe; — Mercier, ébéniste; — Vraux, coiffeur; — Rémond, architecte de la ville; — Marchandise, Lambert, fils; — Neuville, major de la garde civique; — Constant, échevin; — Stas, éditeur du *Courrier de la Meuse*; — Henri Ghaye, marchand chapelier; — De Moll, bandagiste; — Planchard, Jean, ouvrier-tailleur; — Kirsch,

— Alors vous pouvez disposer de la chambre qu'il occupait ?  
— Je viens de la donner; mais celle de sa nièce est à la disposition de monsieur.  
— Je l'arrête.

Après avoir admiré le Rhin, visité la cathédrale et la bibliothèque, Frédéric, fatigué, se fit indiquer sa chambre et y monta.

Elle était encore dans le désordre où l'avait laissée celle qui l'occupait quelques heures auparavant, et tout y prouvait la précipitation d'un départ inattendu : des papiers déchirés étaient épars sur le parquet; une ceinture avait été oubliée sur un fauteuil, et un livre y était encore ouvert. C'était la *Valérie* de madame de Krudner !

Après avoir parcouru quelques pages de ce dangereux chef-d'œuvre, le jeune peintre revint vers la cheminée, où il avait vu briller un médaillon. A peine y eut-il jeté les yeux qu'il jeta un léger cri : il venait de reconnaître le portrait de l'inconnue de Luxembourg.

Il se rappela alors la femme qu'il avait vaguement entrevue causant avec Vertman, et il ne douta point que ce ne fût elle. Elle l'avait sans doute aperçu, et son départ subit n'avait eu d'autre but que de l'éviter. Mais comment se trouvait-elle la nièce de ce même M. Vertman qui avait fourni au jeune peintre les moyens de faire son voyage d'Italie ? C'était donc elle qui l'avait envoyé ? L'Allemand n'était-il venu qu'à son instigation, et cet achat de tableaux n'avait-il été qu'un détour adroit pour forcer Frédéric à accepter un bienfait, n'était-ce pas plutôt un moyen détourné pour l'éloigner de France ?

Garnier se perdit en conjectures, mais, quel qu'eût été le motif de l'étrangère, il eût voulu à tout prix sonder cet incompréhensible mystère, et la rencontre fortuite qu'il venait de faire à Bâle avait ravivé toutes ses curiosités.

Bien des fois, en lisant la vie des maîtres, il avait envié leur existence aventureuse. Il lui sembla qu'il dépendait de lui de laisser aussi à ses biographes futurs l'occasion de quelque romanesque histoire. Il se trouvait d'ailleurs dans une de ces veines d'audace que donne la réussite; il pensa qu'il touchait peut-être à la découverte de quelque étrange secret; il se rappela la beauté de l'inconnue, réfléchit qu'il pouvait encore, sans inconvénient, retarder de deux mois son retour à Paris, et résolut enfin de partir dès le lendemain pour Baden, à la recherche de M. Vertman et de sa nièce.

Auguste, orfèvre; — Tout le personnel de la compagnie des pompiers, dont le sergent-major est blessé à la figure; celui des pontonniers, les commissaires de police, leurs agens et MM. les agens de place.

On a vu sur les lieux M. le maréchal Gérard, le gouverneur militaire, le bourgmestre, les échevins Piercot et Dethier, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et beaucoup d'autres fonctionnaires qui donnaient l'exemple et encourageaient les travailleurs. Plusieurs piquets de troupes et la gendarmerie ont aidé à maintenir le bon ordre.

Parmi les personnes qui se sont exposées pour concourir à éteindre l'incendie de la rue Lulay, on nous signale encore MM. Marie et Martin, majors de place, qui sont arrivés des premiers sur le lieu de l'incendie, et qui tous deux ont fait preuve de sang-froid et de dévouement. M. le capitaine Sollier, du 5<sup>e</sup> chasseurs à pied, et M. le sous-lieutenant Vandevelde, du 18<sup>e</sup> de réserve. On a vu ce dernier diriger lui-même les pompes sur le plafond embrasé au-dessus de sa tête.

M. Teichman, inspecteur-général des ponts et chaussées, a visité avant-hier les travaux du nouveau pont que l'on construit au Rivage-en-Pô. Il a adressé des félicitations à M. Franck pour la manière dont ils sont exécutés et la célérité avec laquelle il y procède. M. Teichman a fait faire sous ses yeux de nombreuses expériences. Des pilotes ont été frappés à plus de vingt reprises, sans qu'aucun ait échangé.

— On vient d'arrêter une jeune fille du village de la Neuville-en-Condroz, sous la prévention d'infanticide. Un enfant, dont elle était accouchée depuis une huitaine de jours, a été trouvé avant-hier sous son lit horriblement mutilé.

**On lit dans l'Indépendant :**

Nous voyons divers journaux prendre au sérieux une annonce, plusieurs fois reproduite par le *Moderateur*, d'après laquelle des ordres seraient déjà arrivés à Mons pour commencer immédiatement la démolition des fortifications.

Nous pouvons affirmer de la manière la plus positive, que ces ordres n'existent point.

— La chambre des députés de France vient d'accorder les lettres de grande naturalisation au capitaine de frégate Ransonnet. Ce marin est le dernier des quatre militaires de ce nom, fils du général Ransonnet, dont la veuve habite encore les environs de Liège. Le capitaine Ransonnet est né dans cette dernière ville le 18 avril 1778.

M. Van Hulst a consacré à cette famille de braves une notice biographique fort intéressante dans un des derniers numéros de la *Revue belge*.

**— On écrit de Gand le 25 juillet :**

Avant-hier un accident déplorable est arrivé sur le rail-way à Ledeburg; un homme est tombé d'un wagon et a eu la tête écrasée par les roues. M. le curé Van Lerberghe a prodigué à ce malheureux tous les soins que réclamait son état. Il a été transporté à l'hôpital; on désespère de ses jours.

— On écrit d'Ostende que depuis quelques jours les baigneurs étrangers commencent à arriver en grand nombre. Le matin et le soir les abords de la mer sont encombrés. Les uns restent pendant plusieurs jours, les autres arrivent le matin de Bruxelles, y déjeunent, dînent, prennent les bains, et retournent le soir par le chemin de fer.

L. M. le roi et la reine, avec les jeunes princes, sont, dit-on, attendus vers le milieu du mois d'août prochain; des fêtes auront lieu pendant leur séjour.

**— On écrit d'Anvers, le 25 juillet :**

Hier soir a eu lieu l'expérience d'un gilet de sauvetage. Elle s'est faite en présence des autorités civiles et militaires d'Anvers.

L'expérience a réussi de la manière la plus satisfaisante. Soumis à différentes épreuves, le gilet sauveteur a constamment produit l'effet que l'on en attendait. Pour montrer qu'il ne gênait pas dans les diverses manœuvres ceux qui en étaient revêtus, on a commencé par faire monter un matelot le long des cordages et dans les vergues; ce qu'il a fait avec autant de facilité, que s'il n'eût été chargé d'aucun poids extraordinaire.

Deux matelots, munis de ce vêtement, ont ensuite mené un canot à la rame, et pendant cet exercice, leurs mouvements n'ont pas indiqué le moindre gêne. Il résulte, de ces deux épreuves, que les marins, lorsque la circonstance l'exige, peuvent, on ne peut plus facilement opérer, avec ce gilet sauveteur, toutes les manœuvres du pont et des enfilchures.

Sont venus enfin les épreuves d'immersion. Un matelot s'est précipité d'une vergue, et, malgré l'élevation du point de départ, il est demeuré à la surface de l'eau. Invité à plonger, il n'a pu y parvenir malgré ses efforts; il était maintenu par une puissance qu'il ne pouvait surmonter. Lorsqu'il restait immobile, sa tête et ses épaules surnageaient totalement. Quelque

Mais lorsqu'il y arriva, tous deux étaient déjà repartis pour Vienne. Frédéric balança un instant à poursuivre; mais ce qu'il venait de voir de l'Allemagne le ravissait. Il avait du temps, de l'argent; il continua sa route, toujours précédé par l'oncle et la nièce, dont il ne perdit les traces qu'en entrant dans la capitale de l'Autriche.

Vienne est le Paris de l'Allemagne. La vie y est facile, le peuple gai et les plaisirs nombreux. Garnier n'était pas tellement préoccupé de son inconnue qu'il oubliât tout le reste; il visita les monuments et les musées dans le plus grand détail. Un soir, en entrant au théâtre, il entendit parler français et se retourna; c'était Henri Leblanc.

Le médecin et le peintre s'embrassèrent comme deux compatriotes qui se rencontrent à l'étranger.

— Je te croyais à Rome, dit Leblanc.

— Et moi, je te croyais à Paris.

— Que d'able es-tu venu faire ici ?

— Me préparer une clientèle.

— Comment ! tu voyages en Allemagne pour te faire une clientèle à Paris ?

— Cela n'est pas plus étonnant que de retourner de Rome en France, en passant par Vienne.

— Tu te moques de moi.

— Nullement. On parle beaucoup, depuis quelque temps, d'un docteur Allemand qui a trouvé le moyen de guérir par les infimities petites.

— Je comprends, tu es venu étudier son système.

— Du tout; je suis venu pour voir les musées Munich, de Vienne et de Berlin; mais à mon retour à Paris je me fais médecin homœopathe. On saura que j'arrive d'Allemagne; on pensera que j'ai étudié la doctrine sur les lieux, et ma fortune est faite.

— C'est-à-dire, que tu tromperas ce pauvre public.

— Des épiciers, murmura Leblanc, en haussant les épaules avec un superbe dédain. — Mais où loges-tu ?

Garnier lui donna son adresse.

— J'irai te voir, je veux te présenter dans les salons que je fréquente. J'avais des lettres d'introduction pour tout le monde; on m'a reçu à bras ouverts, et, depuis quinze jours, je passe toutes mes soirées à manger des tartines de jambon dans les meilleures sociétés de Vienne.

position qu'il prit la partie supérieure de son corps ne cessait de dominer, il y a plus : chargé d'un poids de 25 livres il se maintint encore sans peine et sans mouvement à la surface; puis faisant l'office de sauveteur, il soutint deux matelots qui saisirent son gilet et s'appuyèrent sur lui.

Ces épreuves, plusieurs fois répétées par différentes personnes, ont clairement démontré quelle était l'efficacité de ce gilet, et quels importants services il pouvait rendre dans des circonstances critiques.

**On lit dans la Gazette d'Augsbourg :**

ALEXANDRIE, 26 juin.

Les caisses de Méhémet-Ali sont dans la position la plus déplorable, et il ne peut plus trouver d'argent dans le haut commerce, parce qu'il doit déjà aux principaux négociants des sommes importantes, tant pour fournitures que pour avances de fonds. Il leur offre bien du coton en garantie de ce qui leur est dû, mais à un prix élevé et avec défense de le revendre sur place, de sorte qu'ils seraient obligés de l'expédier pour leur compte en Europe.

La récolte du coton disponible s'élève à 100.000 quintaux, dont 50.000 ont déjà été donnés par le pacha pour des fournitures faites et à faire, ce qui ne lui rapportera pas un écu comptant, à l'exception de 1.000 balles que, d'après les conseils de M. Blondeel, consul-général belge, il a expédiées à Anvers pour son propre compte et sur lesquelles il pourra bien prélever anticipativement des fonds. On ne peut s'expliquer cette affaire autrement que par le désir qu'il a de gagner à sa cause le consul belge, dont il semble redouter l'influence sur quelques uns de ses collègues.

Si Méhémet-Ali se trouvait dans la nécessité de payer le tribut à la Porte, presque tout le restant du coton en magasin y passerait, et le pacha se trouverait sans ressources.

**LE MARIAGE SUR LE MARCHE-PIED.**

Voici, dit le *Sémaphore* de Marseille, l'histoire d'une passion profonde et sincère, suivie de la conclusion la plus honnête du monde, puisqu'elle s'est dénouée par le mariage; une histoire d'hier, qui semble tenir plutôt du roman que de l'histoire, et qui, entre autres mérites, possède celui de s'être accomplie selon le précepte d'Aristote en un seul tour de soleil. Rien de plus simple et de plus singulier que cette aventure, dont nous garantissons du reste l'authenticité; mais aussi rien de plus piquant, de plus intéressant que la rencontre des deux amants, qui seront bientôt, une fois les diverses formalités remplies, unis saintement l'un à l'autre, aux pieds des autels.

Mlle. D\*\*\*, jeune et jolie personne, quittait Marseille, pour se rendre au sein de sa famille, à Gap, son pays natal, non sans quelque regret; car si le département des Hautes-Alpes présente à l'œil un paysage des plus accidentés, si un voyage offre toujours quelque attrait pour une tête jeune et romanesque, il faut convenir qu'une grande ville comme Marseille fait aussi contracter des habitudes bien douces, dont il est difficile de se départir tout d'un coup sans un certain serrement de cœur.

Mlle. D\*\*\* s'était donc résignée, elle allait partir, les chevaux étaient attelés à la voiture, l'appel des voyageurs commençait. C'en est fait, encore un instant et la jeune fille va être emportée loin de sa ville d'adoption. Mais voilà qu'au moment de s'élançer dans la diligence, voilà que hissée déjà sur le marche-pied, Mlle. D\*\*\* se sent inopinément retenue par le bras. Elle se retourne et dans la personne qui prend cette liberté, elle ne voit qu'un visage inconnu, la physionomie prévenante et bonne d'un monsieur bien couvert et d'un certain âge, mais qu'elle n'a jamais vu; cet étranger prie instamment Mlle. D\*\*\* de vouloir bien retarder d'un moment son départ et de lui accorder quelques minutes d'entretien.

— Mais monsieur, répond Mlle. D\*\*\* interdite, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, pourquoi vous écouterai-je ?

Et en disant cela la jeune personne sauta lestement à terre.

— Nous ferons connaissance, mademoiselle, reprend avec empressement le monsieur; mais soyez assez bonne pour ne pas m'interrompre; je vois bien que le temps presse; que le postillon s'impatiente; que je vous donne en spectacle à ces voyageurs en casquettes qui ouvrent de grands yeux et de grandes bouches; mais un seul mot vous instruira de tout, je vous aime que dis-je, mademoiselle, je vous adore; et je sens là qu'il m'est impossible de vivre sans vous. Voyons, voulez-vous m'épouser ? je mets à vos pieds ma fortune et ma main.

— Mais, monsieur... depuis quand me connaissez-vous ? que voulez-vous dire cela ?

— Je ne vous connaissais pas il y a une heure; je viens de vous voir à l'instant même et mon amour pour vous est un véritable coup de foudre. De grâce, donnez-moi la vie ou la mort; voulez-vous ou non être ma femme ?

— Mon Dieu, monsieur, je ne sais que vous répondre ?

— Oh! décidez-vous; avec moi, croyez-le bien, vous serez la plus heureuse des femmes; je suis riche, mademoiselle, j'ai près de trois cent mille francs de fortune, j'ai deux enfants d'un premier mariage, une fille et un garçon, ma fille est religieuse, mon fils est curé à L...

Jeune encore et bien portant, me voir seul au monde, me paraît un sort trop cruel; voyez, il ne tient qu'à vous d'être ma femme et de remplacer auprès de moi les enfants que Dieu m'a enlevés pour son saint service.

Qu'est-il besoin de continuer à reproduire la suite de cet entretien ! Ce qui importe au lecteur, c'est de savoir que Mlle. D... n'est point partie pour Gap. De plus, informations prises de part et d'autre, tout a paru dans les conditions les plus honorables; une demande en forme a été adressée aux parents de Mlle. D..., à Gap; et bientôt Marseille comptera un ménage heureux de plus.

**VILLE DE LIÈGE. — Les Courses de Chevaux sont définitivement fixées aux dimanche et mardi 18 et 20 août.**

Garnier accepta l'offre de son ami, espérant obtenir des personnes qu'il verrait quelques renseignements sur M. Vertman et sa nièce.

Pour faciliter cette recherche, il pensa à copier en grand la miniature que le hasard avait mise en sa possession, espérant faire plus facilement reconnaître celle qu'il cherchait. Il achevait ce travail lorsque Leblanc entra.

— Ah ! ah ! dit-il, on sait déjà ton arrivée à Vienne ?

— Pourquoi cela ?

— Puisque tu fais des portraits !... Je connais cette dame.

— Toi ! s'écria Frédéric.

— Moi-même.

— Et sais-tu son nom ?

— On me l'a dit, c'est un de ces sobriquets barbares impossible à retenir.

Je l'ai vue plusieurs fois chez la comtesse de Limberg avec son mari.

— Elle est mariée ?

— Eh oui, avec un Hongrois à moustaches, qui ne ressemble pas mal à un chat-tigre empailé... Tout le monde en a peur, y compris sa femme, qui l'a dit-on, épousé de force.

— Comment cela ?

— Oh ! il y a toute une histoire ! Il paraît que c'était une fille d'un pauvre pasteur de campagne. Le Hongrois en est tombé amoureux, et comme elle était promise à un autre, il fit condamner le fiancé pour braconnage, puis il a épousé à sa place.

— Et on reçoit ce misérable ?

— Comment donc !... c'est un seigneur riche et fort bien à la cour... Il a été chargé de plusieurs missions secrètes.

Frédéric n'en demanda pas davantage, de peur d'éveiller les soupçons de Henri, dont il connaissait l'indiscrétion. Il le pria seulement, de le présenter chez la comtesse de Rimberg. Mais le soir même, comme ils s'y rendaient ensemble, en passant par la rue de Leopoldstadt, Leblanc lui montra un équipage qui venait de s'arrêter devant un hôtel somptueux.

— Tiens ! dit-il, voilà le mari de ton beau modèle qui rentre chez lui.

Garnier se détourna vivement et aperçut un homme d'une taille élevée, qui descendait de voiture; mais il était seul.

(La suite à un prochain numéro.)

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 24 JUILLET 1859.  
 Naissances : 5 garçons, 2 filles.  
 Mariages : 2, savoir :  
 François-Joseph Crahay, manoeuvre, faubourg Vivrenis et Jeanne Crahay, journalière, même faubourg — Arnold De Maeght, sans profession, à Bruxelles et Marie-Barbe Salme, fripière, en Potière.  
 Décès : 1 garçon, 1 fille, 2 femmes, savoir :  
 Marie Lovinçosse, herbière, âgée de 87 ans, rue de Lange, veuve de Jean Warnier. — Marie Massin, sans profession, âgée de 75 ans, rue Ste-Walburge, veuve de Lt. Dumont.

**ANNONCES.**

Chez RASKIN-BIA, rue derrière le Mur des Anglais, on y trouvera pendant toute la saison d'été, des OIES préparées à l'instar de Visé.  
 HARENGS nouveaux, ESTURGEON très-frais, à 12 sous la livre, chez PERET, rue St-Ursule.  
 ESTURGEON à 1/2 fr. la livre, et MOULES NOUVELLES, chez ANDRIEN, fils.  
 HARENGS nouveaux, au Moriane, rue du Stockis.

**Société du Casino.**

Le règlement de la Société tel qu'il a été modifié par l'assemblée générale restera déposé chez le secrétaire de la commission, quai de la Batte n° 85, les 29 et 30 du courant, de 11 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, pour que MM. les actionnaires puissent en prendre connaissance avant qu'il ne soit imprimé définitivement.  
 La commission informe que l'ouverture de la Société aura lieu incessamment et que le seul ballottage avant les fêtes, se fera le dimanche 11 août; en conséquence les demandes de présentation signées par deux sociétaires actionnaires, devront être adressées au secrétaire avant le 5 même mois.  
 Le vendredi 2 août, la commission statuera sur les demandes d'actions qui ont été faites depuis la dernière émission, afin que les récipiendaires puissent participer au ballottage ci-dessus mentionné.  
 Les personnes qui désireraient connaître les conditions d'admission, peuvent se présenter chez les membres de la commission.  
 Par la commission administrative,  
 Le secrétaire, Félix JEHOTTE.

**GRAND MAGASIN DE PIANOS**

carreaux et verticaux, à 2 et 3 cordes, brevetés, mécanique de Pleyel de Paris, d'une facture solide, offrant toutes les garanties désirables.  
 S'adresser chez M. DIDOT, rue Souverain-Pont, n° 532, à M. Rouma, professeur de musique, rue d'Amay, n° 652, et à MM. les professeurs de pianos de la ville de Liège.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

N. COLARD, marchand tapissier, a l'honneur de prévenir le public qu'il a TRANSFÉRÉ son domicile RUE de la RÉGENCE n° 28-719, au coin de la rue du Crucifix. 880

A LOUER UNE PETITE MAISON, rue de la Casquette, n° 26. S'adresser rue du Pot d'Or, n° 9, où il y a UNE BELLE GRANDE CAVE A LOUER.

A LOUER UNE BELLE MAISON de CAMPAGNE, avec jardin, située quai de Longdoz, joignant au n° 222. S'adresser n° 225.

**A VENDRE**

UNE MAISON bien bâtie, composée de six pièces, plus deux MANSARDES, Grenier, deux Caves, cuisine et cour. — S'adresser rue de la Syrène, près de St.-Paul, n° 4. 661

**BEURRE DE HERVE.**

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES CIVILS DE LIÈGE, Mettra de nouveau en ADJUDICATION PUBLIQUE, au RABAIS, LE MERCREDI 31 JUILLET 1859, à 3 heures de relevée, A la salle de ses Séances, LA FOURNITURE DE 1046 KILOGRAMMES DE

**BEURRE DE HERVE,**

1<sup>re</sup> QUALITE, EN UN LOT. Les soumissions devront être remises le jour de l'adjudication avant midi, au secrétariat de la dite commission où l'on peut voir le cahier des charges. Les seuls soumissionnaires seront admis à concourir.

**VENTE PAR LICITATION.**

JEUDI 8 AOUT 1859, à 5 heures après-dîner, le notaire MOXHON, VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude rue Hors-Château, à Liège,

**UNE BELLE ET BONNE MAISON,**

Sise à Liège, rue des Écoliers, n. 158, devant l'église Saint-Pholien, propre à un rentier ou à un ecclésiastique. Cette maison se compose, au rez-de-chaussée, de deux pièces et d'une cuisine, avec deux pompes, cour et cave au dessous, aux étages, de plusieurs chambres et greniers. On accordera des facilités pour le paiement. S'adresser audit notaire MOXHON pour connaître les titres et conditions. 859

**Vente de Bateaux.**

LUNDI 29 JUILLET 1859, à 2 heures après-midi, Le notaire HUBAER vendra dans l'allée du Prince, à Se-raing, deux NACELLES et huit bons BATEAUX, depuis 6 jusqu'à 16 tonneaux, en très-bon état et ayant peu servi, et quantité d'AGRÈS.

**VENTE POUR sortir de l'indivision.**

Le MARDI 30 JUILLET 1859, à 10 heures du matin, IL SERA PROCÉDÉ En la maison dite à ma Campagne, située au faubourg Ste-Walburge près de Liège, par devant notaire, à la VENTE aux enchères,

**DES IMMEUBLES**

Ci-après-désignés, En deux lots qui sont libres de toutes charges, savoir :  
 1er. lot. — Un VERGER contenant 57 ares 54 centiares, nommé le Cortil Hôtel, situé aux Taves, en lieu dit Hautes-Taves, quartier du Nord, ville de Liège, joignant du levant au sieur Laurent Riga, du midi à Lambert Hennet, du couchant à la ruelle de Coupée, et du nord à Jacques Dewez, locataire de N. Rongé, ledit verger exploité par Catherine Collette, veuve de François Riga.  
 2me. lot. — Une petite MAISON et étable avec prairie, un petit jardin légumier et dépendances, contenant 21 ares 80 centiares, nommée maison Delle Trappe, située à Hombrouck, commune d'Alleur, près de Liège, joignant du levant à M. de Clerx de Waroux, du midi au chemin nommé Lugear, du couchant à Libert et Leblanc et du nord à Radoux, détenu en location par Lambert Paque et Thérèse Henkart, son épouse.  
 S'adresser en l'étude de M. L. BOULANGER, ex-notaire, rue Hors-Château, n° 56 nouveau et 448 et 449 vieux, à Liège, pour prendre communication des conditions de la vente.  
 Et chez l'ancien notaire M. N. CARLIER, même rue, n° 40 nouveau et 446 vieux.

**PROVINCE DE LIÈGE.**

**TRAVAUX PUBLICS.**

**AVIS.**

Vendredi, 2 Aout 1859, à onze heures du matin, il sera procédé à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, pardevant M. le gouverneur de cette province, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation de la députation du conseil provincial, à une nouvelle adjudication par soumission et aux enchères des travaux ci-après; savoir :  
 1<sup>o</sup> Construction d'un pontceau sur le ruisseau des Awirs, en remplacement du pontceau existant;  
 2<sup>o</sup> Reconstruction d'une partie du mur de quai le long de la rive gauche de la Meuse au rivage en aval du pont, à Huy;  
 3<sup>o</sup> Réparation à exécuter à la maison servant de caserne à la brigade de la gendarmerie à Waremme;  
 4<sup>o</sup> Ouvrages divers de réparation et d'entretien à effectuer au local servant de caserne à la brigade de la gendarmerie de Louvegnéz;  
 Les devis sont déposés à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, et dans les bureaux de M. l'ingénieur-en-chef des ponts et chaussées en ce qui concerne les art. 1 et 2.  
 Liège, le 25 juillet 1859.  
 Le gouverneur de la province de Liège,  
 Baron VANDENSTEEN.

**VILLE DE LIÈGE.**

**TRAVAUX PUBLICS.**

**L'ADJUDICATION DES TRAVAUX**

A EXÉCUTER POUR LA RECONSTRUCTION DU MUR DE QUAI d'autres ouvrages d'art le long de la rive droite de la Meuse, en Pécheurie, et à l'embranchement de la rivière dite Trou-Saucy, en amont de l'Abattoir, n'ayant pas été confirmée, il sera procédé à une nouvelle adjudication VENDREDI prochain 26 de ce mois à midi, dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville. On peut prendre connaissance du cahier des charges et des plans au bureau des travaux publics. A l'Hôtel-de-Ville, le 22 juillet 1859. Le président, J. J. Tilman.

**LIBRAIRIE**

**FÉLIX PALANTE,**

RUE VINAVE-DILE, N° 46.

**EN VENTE :**

MEMOIRE SUR LA FORMATION DE L'INDIGO dans le POLYGANUM TINCTORIUM, par M. Ch. MORREN, in-4° avec planche coloriée. Prix fr. 5. 474

**CHEMIN DE FER. — TARIF DES VOYAGEURS.**

STATIONS DE DÉPART.	STATIONS DE DESTINATIONS.					
	A BRUXELLES.		A MALINES.		A ANVERS.	
	Dilig.	C.-à-B. Wag.	Dilig.	C.-à-B. Wag.	Dilig.	C.-à-B. Wag.
De Bruxelles.	2	1 25	2	1 25	2	1 25
Malines.	2	1 25	2	1 25	2	1 25
Anvers.	3 50	2 25	4	2 50	5	3 50
Termonde.	3 25	2	4	2 50	5	3 25
Gand.	5	3 25	6	4 50	7	5 50
Ostende.	10	6 50	12	7 50	14	9 50
Louvain.	5	3 25	6	4 50	7	5 50
Tirlemont.	4 75	3 25	5 50	4 25	6 50	5 25
Ans.	8	5 50	9	4 75	10	6 50
	A LOUVAIN.		A TIRLEMONT.		A ANS.	
De Bruxelles.	3	2	4 75	3 25	6	5 50
Malines.	2	1 25	3 50	2 25	5	4 75
Anvers.	3 50	2 25	5 50	3 50	7	6 50
Termonde.	3 50	2 25	5 50	3 50	7	6 50
Gand.	5 75	3 75	7	4 75	9	7 50
Ostende.	10 75	7	12	7 75	14	10 25
Louvain.	5	3 25	6	4 50	7	5 50
Tirlemont.	2	1 25	3	2 25	4	3 25
Ans.	5 50	3 50	6 50	4 25	7 50	5 25
	A TERMONDE.		A GAND.		A OSTENDE.	
De Bruxelles.	3 25	2	5	3 25	10	6 50
Malines.	2	1 25	4	2 50	8	5 75
Anvers.	3 25	2	5	3 25	10	6 50
Termonde.	3 25	2	5	3 25	10	6 50
Gand.	2	1 25	3	2 25	5 50	4 50
Ostende.	7	4 75	9	5 50	12	7 50
Louvain.	5 50	3 50	6 50	4 25	7 50	6 50
Tirlemont.	5 50	3 50	6 50	4 25	7 50	6 50
Ans.	9	6	10 75	7 50	12 50	9 50

**BOURSES.**

PARIS, LE 25 JUILLET.

5 p. c.	79 70	Mutualité	—
4 p. c.	103	Act. Réunies	—
5 p. c.	111 70	B. c. d'Anvers	—
Act. de la Banque	2750	Dette active	19 1/2
Ob. de la v. de Par.	1190 ex-int.	Passive	—
Emp. belge	102 5/4	Emp. romain	102
Soc. générale	—	Naples	—
B. de Belg.	—	Emp. port. 5 p. c.	—

LONDRES, LE 22 JUILLET.

5 1/2 consolidés	92 1/4	Différées	—
BELGE 1852	105 1/4	Passives	—
HOL. Dette active	55	RUSSE	—
Portug. 5 p. c.	—	BRESIL	78 5/8
Id. 5 p. c.	92	MEXICAINS 5 p. c.	—
Esp Emp. 1854	10 1/8		

AMSTERDAM, LE 25 JUILLET.

Dette active	55	Espagne. Ardoin.	18 1/2
5 p. c.	102 1/2	D. diff. 1850	—
Billet de chang.	97 1/16	" " 1855	—
Synd. d'am.	93 15/16	" " Passive	—
" 5 1/2 %	82	Portugal. E. 5 %	—
Soc. de Commerce	175 5/8	Naples. Cert. Fal.	—
Ch. de fer. d'Amst.	—	Russe. H. et Comp.	—
" de Rotterdam	—	" 1828-1829.	104 5/4
Prusse L. 1852.	122 7/8	" C. c. Hope.	—
Autriche. Métall.	104 1/2	" Ins. gr. liv.	70 11/16
Bresil. Emp.	78 5/8	Pologne. L. 500 fl.	—

ANVERS, LE 24 JUILLET.

Anvers. Dette act.	104 1/4	A Prusse. Em. à Berl.	122 1/2	A
Dette diff.	50 1/2	Naples. Cert. Fal.	95	P
Emp. de 48 milli.	101 1/2	Et. R. Levée 1852.	101 1/2	et P
" de 50 milli.	91 5/4	Cert. à A. 1854.	100 1/8	
Hollande. Det. act.	—			
Rente rem.	—			
Autriche. Métalliq	107 7/8	A		
Lots de fl. 100.	—			
" 250.	—			
" 500.	808	P		
Polog. Lots fl. 500	119 1/2			
" 1000.	156 1/2			
Bresil. E. L. 1854.	78			
Espagne. Ardoin.	18 1/8	A		
Dette passive 1854.	—			
différée.	96			
Danemar. E. Not.	74 1/4	P		
Dito à L.	—			

**BULLETIN DE BOURSE.**

Les fonds de l'Etat étaient un peu plus offerts que ces jours derniers, et les affaires en général sont toujours calmes. Il n'y a eu de la demande que pour des actions de la banque de l'Industrie qui, au cours auquel elles sont tombées paraissent fixer l'attention des spéculateurs, elles étaient recherchées de 90 à 90 1/4 0/0. Les fonds d'Espagne étaient languissant à 18 5/16 0/0 les primes très-offertes.

BRUXELLES, LE 24 JUILLET.

Dette active 2 1/2	55 5/4	Brasseries	—
Emp. Rothschild.	101 1/2	Tapis	—
Fin courant	—	Fer d'Ougrée	—
Emp. de 50 milli.	91 7/8	Mutualité	105 1/2
Id. de 57 mil.	71	S. C. Bruges	—
Emp. de 1852 (4).	760	Monceaux	—
Act. de la Soc. G.	760	Act. Réunies	—
Emp. de Paris	117 1/2	Bornage	—
S. de Comm. de c.	90	Houyoux	—
B. de Belgique	90	Papeterie	—
C. de S. et Oise.	90	Lits de Fer	—
Hauts-Fourneaux.	89	H.-F. Luxembourg	80
Banque Foncière.	89	P	
Idem	—	Herve	—
Flenu	144	A Ch. de Fer de Col.	—
Hornu	105	A Ch. de B., M. et B.	—
Scessin	—	Asphalt.	—
Soc. Nationale	—	Holl. Dette active	—
Levant du Flenu	127	A Losrenten inscrit.	—
Ougrée	—	Autriche. Métalliq	—
Sars-Longscham.	—	Naples. C. Falcon.	—
Chemin de Fer	—	Espagne. Ardoin.	18 1/8
Vennes	—	Fin courant	—
St-Léonard	—	Prime un mois	—
Chatelineau	—	Différée de 1850.	—
Verreries	—	Idem de 1855.	—
Beiteraves	—	Passives	—
Verre. de Charl.	—	Bresil. E. de Roth.	78
L'Espérance	—	Rome. E. de 1854.	—

**Vienne, LE 15 JUILLET.**

Métalliques 5 p. c., 107 5/8. — Actions de la Banque 1526.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 24 JUILLET.  
 Le brick français Czar Pierre, ven. de Marseille, ch. de souffre et divers ses marchandises.  
 En vue. — Un brick et un koff (à Lille).  
 Imprimerie de J.-B. Nosseur, rue du Pot-d'Or, à Liège, N° 622.